

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse à toute personne intéressée par la préparation, l'exécution et le pilotage des marchés publics informatiques.

PRÉ-REQUIS

- Techniques : absence de pré-requis
- Connaissances spécifiques : absence de pré-requis

OBJECTIFS

Une journée pour appréhender le contexte législatif et réglementaire des marchés publics informatiques :

- Connaître le cadre juridique entourant les marchés publics informatiques
- Maîtriser les spécificités de ce secteur
- Intégrer au mieux les clauses sensibles des pièces contractuelles de ces marchés
- Gérer l'aspect de la propriété intellectuelle

CONTENU**Appréhender le contexte législatif et réglementaire**

- Connaître les spécificités des marchés publics d'informatique par rapport aux autres marchés publics
- Comprendre les problèmes des marques
- Quid du prêt de main d'œuvre ?
- Quelles sont les spécifications techniques ?

Maîtriser les possibilités pour l'acheteur

- Les différentes formes de marché : accords-cadres à bons de commande et/ou à marchés subséquents et marchés tranches optionnelles
- La propriété intellectuelle des logiciels
- Maîtriser les évolutions technologiques
- Les formes de prix
- Les offres promotionnelles

Rédiger le dossier de consultation des entreprises

- Quelle marge de manœuvre pour le fournisseur ?
- Faut-il absolument appliquer tout le CCAG TIC ?

Exercice pratique sur le CCAG-TIC

- Examiner les clauses spécifiques relatives aux prix, aux responsabilités, à la propriété intellectuelle et aux garanties.
- Gérer les évolutions technologiques en cours de marché.

Présentation des différents types de marchés publics informatiques

- Le marché d'achat de matériel et de maintenance
- Le marché de concession de droit d'utilisation de Logiciel Standard et de maintenance
- Les marchés de réalisation de logiciel spécifique
- Les marchés de Tierce maintenance applicative et d'infogérance

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La salle de formation est équipée de postes informatiques et de tout le confort nécessaire pour rendre la formation agréable : équipement bureautique complet, vidéo projecteur, paperboard, boissons...

Afin que vous puissiez bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage, nous limitons le nombre de participants par session, et nous mettons toujours en avant des cas pratiques et mises en situation.

ÉVALUATION ET SANCTION

La formation est évaluée par le biais d'une fiche d'évaluation qui porte à la fois sur les aspects organisationnel, méthodologique et pédagogique de la formation ainsi que sur la réponse aux attentes des stagiaires.

La formation est également sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

QUALITÉ DU FORMATEUR

- **Spécialiste des marchés publics de travaux**

Le formateur est Docteur en droit et avocat. Il est spécialiste et expert en marchés publics de travaux.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Durée de la formation** : 7 heures soit 1 jour
- **Horaires de la formation** : 9h00-12h30 puis 14h00-17h30
- **Code** : MPI
- **Lieu** : dans les locaux de l'organisme ou dans les nôtres
- **Organisation** : formation réalisable en présentiel
- **Nombre de stagiaires** : 10 participants au maximum

CONTACT

☎ tél. : 01 79 06 77 00

✉ email : formations@achatpublic.com

📄 formulaire : <http://formations.achatpublic.com/nous-contacter>

🌐 site web : <http://formations.achatpublic.com/acheteurs/>